

## **Inscription au Service de scolarisation virtuelle 2021-2022 du Centre de services scolaire des Hautes-Rivières (CSSDHR)**

Chers parents,

Le 18 août dernier, le ministère de l'Éducation a fourni des précisions concernant les services éducatifs pouvant être offerts aux élèves du préscolaire, du primaire et du secondaire qui pourraient ne pas être en mesure de se présenter dans les établissements scolaires au cours des prochains mois en raison de la COVID-19.

La situation épidémiologique, le statut vaccinal et les motifs liés à l'environnement immédiat qui donnaient droit à cette exception l'année dernière ont évolué. La santé publique a donc émis des directives aux médecins à ce sujet.

Ainsi, si l'état de santé de votre enfant (ou celui d'une personne avec qui il réside) présente un risque de complications graves s'il contracte la COVID-19, vous pouvez demander à ce que votre enfant reçoive des services éducatifs à distance.

### **Certificat médical exigé**

Pour que votre enfant puisse être admis au Service de scolarisation virtuelle (SSV), la demande d'inscription devra obligatoirement être accompagnée d'un certificat médical récent attestant du motif médical qui l'empêche de fréquenter un établissement scolaire.

Aucune demande ne sera traitée par le CSSDHR avant la réception et l'analyse du certificat médical qui doit l'accompagner.

### **Informations importantes**

Dans le cadre de la scolarisation virtuelle à notre centre de services scolaire:

- Les élèves du préscolaire et du primaire sont associés à l'école Saint-Jacques;
- Les élèves du secondaire sont associés à l'école secondaire Paul-Germain-Ostiguy;
- Le matériel didactique (cahier d'exercices) demandé au Service de scolarisation virtuelle pourrait être différent que celui demandé par l'école de quartier. Il vous est donc recommandé d'attendre une confirmation de l'inscription au SSV avant l'achat ou l'utilisation du matériel didactique.

Si votre enfant répond à ces conditions, veuillez remplir le [formulaire](#) d'inscription.

L'équipe de direction du Service de scolarisation virtuelle

Danielle Fortin  
Directrice du SSV

André-Paul Bouchard  
Directeur de l'école Saint-Jacques

Serge Gobat  
Directeur de l'école Paul-Germain-Ostiguy